

LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE.

Soumis par Georges Martin

LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE.

Monsieur le Ministre,

Chaque matin, j'aperçois bambins et parents qui se pressent devant l'entrée de l'Ecole maternelle. Sur le mur, dispersés, trois mots « liberté », « égalité », « fraternité », au dessus de la porte un drapeau tricolore, accompagné d'un drapeau en tissu bleu avec une couronne de 12 étoiles dorées. Il paraît que c'est le drapeau de l'Union européenne. Or je crois que dans le texte du traité de Lisbonne approuvé par le Parlement français en 2007, les symboles de l'UE ont été retirés. Certains pays ont déclaré les maintenir ; la France n'en faisait pas partie.

À
Pour moi, le tissu bleu qui couronne la porte de l'Ecole maternelle n'est plus que le drapeau d'une secte européenne. Les partisans français de l'UE tiennent toujours dans les manifestations à se regrouper derrière un étendard à symbole cosmique qui ne peut plus être celui qui a été rejeté, je leur conseille plutôt le « trou noir », mieux approprié à une structure qui, engloutissant tout ce qui passe à sa porte, est devenue si lourde qu'aucun rayonnement ne peut plus en sortir.

Quoi qu'il en soit, le tissu bleu à couronne d'étoiles dorées qui flotte au dessus de la porte de l'école maternelle à proximité d'être arboré sur un établissement public, qui plus est d'enseignement des enfants français. Il ne peut être interprété que comme un signe symbolisant un attachement particulier à un courant d'opinion.

Confiant en votre respect de la neutralité de l'Education nationale, je vous demande de bien vouloir, Monsieur le Ministre, interdire tout signe d'allégeance à un quelconque courant d'opinion sur tous les bâtiments d'enseignement public.

André Fontaine.